

1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (R 134a)**WAG-133**2.2 : Gaz non inflammable
et non toxique.**Attention****1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Identificateur de produit	
Nom commercial	: 1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (R 134a)
N° FDS	: WAG-133
Description chimique	: 1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (R 134a) No CAS :000811-97-2 No CE :212-377-0 No Index :---
Formule chimique	: C2H2F4
N° d'enregistrement	: Limite d'enregistrement non atteinte
Usage	: Industriel et professionnel. Faire une analyse des risques avant utilisation.
Identification de la société	: Westfalen France S.a.r.l. Parc d'Activités Belle Fontaine 57780 Rosselange France Tél: +33 (0)3.87.50.10.40 Fax: +33 (0)3.87.50.10.41
Adresse e-mail (personne compétente)	: sdb@westfalen-ag.de
Numéro d'appel d'urgence	: 0800803444

2 Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange****Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)**• **Dangers physiques** : Gaz sous pression - Gaz liquéfiés - Attention (H280)**Classification CE 67/548 ou CE 1999/45** : Non inclus dans l'Annexe VI.
Non classé comme préparation ou substance dangereuse.
Aucun étiquetage CE requis.**Éléments d'étiquetage****Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)**• **Pictogrammes de danger**

1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (R 134a)**WAG-133****2 Identification des dangers (suite)**

- Pictogrammes de danger
 - Mention d'avertissement : Attention
 - Mention de danger : H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 - Mentions de mise en garde
 - Stockage : P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé.
- Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45
- Symbole(s) : Aucun(e).
- Phrase(s) R : Aucun(e).
- Phrase(s) S : Aucun(e).

Autres dangers

Autres dangers : Asphyxiant à forte concentration.

3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Substance.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	No Index	No. Enregistrement	Classification
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (R 134a)	100 %	811-97-2	212-377-0	----	NOTE 2	----- Liq. Gas (H280)

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

Note 1: Listé dans l'Annexe IV/V de REACH, exempté d'enregistrement

Note 2: Limite d'enregistrement non atteinte

Voir le texte complet des Phrases-R au chapitre 16

4 Premiers secours**Premiers secours**

- Inhalation : Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie.
Peut avoir des effets narcotiques à faible concentration. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de coordination.
Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.
- Contact avec la peau et les yeux : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.
En cas de gelure, asperger à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appliquer un pansement stérile. Obtenir une assistance médicale.
- Ingestion : L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Risques spécifiques** : L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.
- Produits de combustion dangereux** : En cas d'incendie la décomposition thermique peut produire des fumées toxiques et/ou corrosives suivantes : Monoxyde de carbone. Fluorure d'hydrogène. Fluorure de carbone.
- Moyens d'extinction**
- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (R 134a)**WAG-133****5 Mesures de lutte contre l'incendie (suite)**

- Méthodes spécifiques** : Si possible, arrêter le débit gazeux.
S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.
- Equipements de protection spéciaux pour pompiers** : Dans les espaces confinés utiliser un appareil respiratoire autonome.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour les personnes** : Evacuer la zone.
Assurer une ventilation d'air appropriée.
Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.
- Précautions pour la protection de l'environnement** : Essayer d'arrêter la fuite.
Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
- Méthodes de nettoyage** : Ventiler la zone.

7 Manipulation et stockage

- Manipulation** : Interdire les remontées de produits dans le récipient.
Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.
Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.
Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.
- Stockage** : Stocker le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Assurer une ventilation appropriée.
Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.
Protéger les yeux, le visage et la peau des éclaboussures de liquide.

9 Propriétés physiques et chimiques

- Etat physique à 20 °C** : Gaz.
- Couleur** : Incolore.
- Odeur** : Ethéré(e).
- Masse moléculaire** : 102
- Point d'ébullition [°C]** : -26,5
- Température critique [°C]** : 101
- Pression de vapeur [20°C]** : 4,7 bar
- Densité relative, gaz (air=1)** : 3,6
- Solubilité dans l'eau [mg/l]** : 1930
- Autres données** : Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols

10 Stabilité et réactivité

- Produits de décomposition dangereux** : La décomposition thermique donne des produits toxiques qui peuvent être corrosifs en présence d'humidité.
- Matières incompatibles** : Humidité.

1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (R 134a)**WAG-133****10 Stabilité et réactivité (suite)**

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

11 Informations toxicologiques

Informations toxicologiques : Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

12 Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques : Non visé par le Protocole de Montréal.
Peut contribuer à l'effet de serre lorsqu'il est déversé en grande quantité.

Potentiel de réchauffement global [CO₂=1] : 1300

Classe de danger aquatique Allemagne : WGK1 - Légèrement dangereux pour l'environnement aquatic.

13 Considérations relatives à l'éliminationGénéralités : Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.**14 Informations relatives au transport**

- Numéro ONU : 3159

- Etiquetage ADR, IMDG, IATA



: 2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.

Transport terrestre (ADR/RID)

- I.D. n° : 20

- Proper shipping name : TÉTRAFLUORO-1,1,1,2 ÉTHANE (GAZ RÉFRIGÉRANT R 134A)

- Classe(s) de danger pour le transport : 2

- Code de classification : 2 A

- Packing Instruction(s) - General : P200

- Tunnel Restriction : C/E : Transport en citerne: Passage interdit dans les tunnels des catégories C, D et E; Autre transport : Passage interdit dans les tunnels de catégorie E.

Transport par mer (IMDG)

- Désignation officielle pour le transport : TÉTRAFLUORO-1,1,1,2 ÉTHANE (GAZ RÉFRIGÉRANT R 134A)

- Class : 2.2

- Code IMO-IMDG

- IMO Packing group : P200

- Packing Instruction(s) : P200

Transport aérien (ICAO/IATA)

1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (R 134a)**WAG-133****14 Informations relatives au transport (suite)**

- Désignation officielle de transport : 1,1,1,2-TETRAFLUOROETHANE (REFRIGERANT GAS R 134A)
 - Class : 2.2
 - Passenger and Cargo Aircraft : Allowed.
 - Packing Instruction(s) : 200
 - Cargo Aircraft only : Allowed.
 - Packing Instruction(s) : 200
- Autres informations relatives au transport** : Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment du chargement n'est pas séparé de la cabine de conduite.
S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.
Avant de transporter les récipients :
 - S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.
 - S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.
 - S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
 - S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
 - Assurer une ventilation convenable.
 - Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 Informations réglementaires

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement** : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.
- Seveso regulation 96/82/EC** : non indiqué

16 Autres informations

Les risques d'asphyxie sont souvent sous-estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs.
La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

- DENEGATION DE RESPONSABILITE** : Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.
Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

Fin du document